



NATIONS UNIES
MADAGASCAR

"Unis dans l'Action"

LESECHOS

DU BUREAU DU COORDONNATEUR RESIDENT



SPOTLIGHT : LE FONDS DES NATIONS UNIES POUR LA POPULATION A MADAGASCAR



www.mg.one.un.org



Système des Nations Unies à Madagascar



@MG_One_UN

DANS CE NUMERO



EDITORIAL

ENTRETIEN AVEC
M. CONSTANT-SERGE BOUNDA,
REPRESENTANT DU FONDS DES
NATIONS UNIES POUR LA
POPULATION (UNFPA)



ATELIER SUR LE GENRE, LES
ÉLECTIONS ET LEADERSHIP
FÉMININ

CELEBRATION DU CENTENAIRE
DE L'ORGANISATION
INTERNATIONALE DU TRAVAIL
(OIT) A ANTANANARIVO



25 ÈME COMMÉMORATION
DU GÉNOCIDE PERPÉTRÉ
CONTRE LES TUTSIS AU
RWANDA EN 1994

JOURNEE MONDIALE DE LA
SANTÉ : "COUVERTURE
SANITAIRE UNIVERSELLE : LA
SANTÉ POUR TOUS ET
PARTOUT"



JOURNEE DES CASQUES
BLEUS 2019 : PROTÉGER LES
CIVILS, PROTÉGER
LA PAIX

VISITE DES DIRECTRICES
RÉGIONALES DE L'UNICEF
ET DE L'UNESCO,
7 AU 10 MAI 2019



220 MONITEURS ET
MONITRICES DES DROITS
HUMAINS MOBILISÉS POUR
LE MONITORING DES
ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

SOUTIEN DES NATIONS UNIES
AU CYCLE ELECTORAL A
MADAGASCAR9



www.mg.one.un.org



Facebook: [Système des Nations Unies à Madagascar](#)



@MG_One_UN

Chers lecteurs,

Nous félicitons la population Malagasy pour le bon déroulement des élections législatives, qui ont eu lieu dans le calme malgré la baisse du taux de participation. Le système des Nations Unies a accompagné le gouvernement et les institutions responsables des élections tout au long du processus. Le bon déroulement des élections marque une étape importante dans le processus démocratique de chaque pays. Comme la démocratie n'est pas un simple événement d'élections, les partenaires de Madagascar restent engagés à soutenir le processus démocratique dans son ensemble, y compris les futures élections.

Pour les élections législatives, les femmes candidates ont été encouragées à intégrer dans leurs programmes les problématiques affectant spécialement les jeunes femmes et les femmes à Madagascar. Les efforts pour renforcer le leadership féminin ont été menés pour plus d'appropriation et d'intégration des femmes dans la vie politique et pour renforcer leurs capacités à assumer effectivement leur rôle. Tous les acteurs sont d'accord qu'il reste beaucoup à faire dans ce domaine. Les femmes constituent plus de 50% de la population, et doivent occuper leur place dans toutes les sphères de la société, y compris le leadership politique.

Au cours de mois d'avril cette année, Son Excellence la Première Dame de Madagascar, Madame Mialy Rajoelina, a accepté d'être formellement nommée Ambassadrice de de Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA) pour la lutte contre les violences basées sur le genre.

Nous félicitons S.E. la Première Dame pour cette marque de leadership, en donnant de son temps et de ses efforts pour l'amélioration des conditions de vie de la population. Le système de Nations Unies est très reconnaissant du soutien de la part de S.E. la Première Dame et du partenariat avec l'ONG Fitia.

Comme à chaque édition du bulletin, une agence des Nations Unies est placée sous les projecteurs. Dans ce numéro, c'est le tour du Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA), dont la mission est de réaliser un monde où chaque naissance est désirée et chaque accouchement est sans danger et que chaque potentiel de chaque jeune est développé.

Notre objectif est d'élargir continuellement notre audience afin de mieux faire connaître les Nations Unies et ses valeurs, ainsi que les actions que nous réalisons avec nos partenaires. Nous tenons donc à remercier tous nos lecteurs pour l'intérêt porté à notre travail et leurs propositions d'amélioration de ce bulletin d'information.

Je vous souhaite une bonne lecture et vous remercie de votre attention.



Violette Kakyomya
Coordonnateur résident,
Système des Nations Unies
à Madagascar

ENTRETIEN AVEC M. CONSTANT-SERGE BOUNDA, REPRESENTANT DU FONDS DES NATIONS UNIES POUR LA POPULATION (UNFPA) A MADAGASCAR

Pouvez-vous rappeler le mandat et la valeur ajoutée de l'UNFPA ?

L'UNFPA « Fonds des Nations unies pour la population », est l'Agence des Nations Unies en charge de la santé sexuelle et reproductive. Elle a été fondée en 1969, année au cours de laquelle l'Assemblée générale des Nations Unies a déclaré que “les parents ont le droit exclusif de déterminer librement et en toute responsabilité le nombre et l'espace des naissances”. A cet effet, l'année 2019 est une année spéciale, marquée par la célébration du 50ème anniversaire de l'UNFPA mais également du 25ème anniversaire de la Conférence internationale sur la population et le développement (CIPD), qui a posé les fondations de l'émancipation et de l'autonomisation des femmes ainsi que de la population et développement. L'UNFPA soutient les soins de santé reproductive pour les femmes et les jeunes dans plus de 150 pays, contribuant ainsi à parvenir à un monde où **“chaque grossesse est désirée, chaque accouchement sans danger et le potentiel de chaque jeune réalisé”**. Son plan stratégique vise trois résultats transformateurs bien précis :

- Elimination des décès maternels évitables
- Elimination des besoins non satisfaits en planification familiale
- Elimination des violences basées sur le genre et les pratiques néfastes y compris le mariage d'enfants

L'UNFPA est présente à Madagascar depuis 1978 et met actuellement en œuvre son septième programme de coopération avec le gouvernement de Madagascar ainsi qu'en partenariat avec les associations et les ONG oeuvrant dans le domaine de la santé de la reproduction. Les actions menées par UNFPA visent à :

- Réduire le taux de grossesse chez les adolescentes, notamment par la mise en application effective de l'âge légal minimum du mariage à 18 ans et le renforcement des



*M. Constant-Serge Bounda,
Représentant de l'UNFPA à Madagascar*

sensibilisations dans les centres de santé pour les jeunes ;

- Assurer la disponibilité de l'offre de service de santé de la reproduction de qualité pour la population, y compris la planification familiale ;
- Réduire l'inégalité du genre en renforçant les services de prise en charge des survivant(e)s de violence, notamment à travers les centres d'écoutes et des conseils juridiques et le partenariat avec les forces de l'ordre ;
- Appuyer le gouvernement malgache dans la collecte, l'analyse et l'utilisation des données sociodémographiques essentielles à planification, au suivi et à l'évaluation des programmes nationaux de développement.

A travers ses actions, UNFPA et ses différents partenaires contribuent à assurer des soins de qualité respectant des normes sanitaires de base, une bonne prise en charge des victimes et/ou malades.



*Son Excellence Madame Mialy Rajoelina, Première Dame de Madagascar, a été nommée Championne de l'UNFPA pour la lutte contre les violences basées sur le genre, lors de la cérémonie du 12 avril 2019
(c) Présidence de la République*

Quelles sont les principales contraintes et défis au développement de Madagascar? Quelles solutions proposez-vous ?

Notre action porte sur l'intégralité du cycle de vie d'une personne, de sa naissance à sa vieillesse, d'où nos appels persistants pour investir dans le dividende démographique. Toutefois, des défis subsistent auxquels nous devons nous atteler avec une énergie décuplée et de plus grandes convictions et en particulier :

Le manque d'accès à la planification familiale :

Pour nous, cela engendre les grossesses précoces et involontaires qui peuvent causer la plupart du temps l'abandon scolaire des jeunes filles et perpétuer le cycle de la pauvreté. Nous nous sommes posé comme défi de faciliter l'accès à la planification familiale volontaire à toute personne désirant en utiliser sans distinction d'âge et de renforcer le choix et les informations pour des choix bien éclairés. C'est pour cela que nous accompagnons sans relâche l'opérationnalisation de la loi qui assurera cet accès pour tout le monde et en particulier les jeunes.

Les décès maternels et l'accouchement à domicile non assisté par le personnel médical : A Madagascar, plus de 60% de la population accouche à domicile, sans assistance médicale. On compte 10 décès maternels par jour dans le pays, contre 1 à 2 décès maternels par an dans l'île voisine des Seychelles, par exemple.

Pour nous, en phase avec notre vision d'accès universel à la santé et aux droits reproductifs, plus aucune mère ne doit mourir en donnant la vie, ni être victime de fistule obstétricale après son accouchement tout en perdant son bébé. Une des principales pistes de solution qui est urgente pour nous est la mise en place effective de la Couverture Sanitaire Universelle (CSU), c'est un droit fondamental si nous voulons que les 400 à 600.000 nouvelles naissances annuelles se déroulent dans les meilleures conditions et que l'épanouissement futur de ces nouveau-nés soit assuré.

Les données fiables et à jour :

Un des grands défis à Madagascar est l'absence de données fiables à jour, ce qui entraîne automatiquement beaucoup d'incertitudes dans la conception et la planification des programmes car on se base sur des projections à partir de données qui datent de plusieurs années. Une forte impulsion a été donnée lors de la réalisation du Troisième recensement général de la population en 2018 et nous nous engageons dans la même voie avec un conviction renouvelée pour une facilitation d'accès à l'enregistrement à la naissance et l'enregistrement des décès.

En cette année particulière de célébration de son cinquantenaire et du 25^{ème} anniversaire de la Conférence internationale du Caire, UNFPA redouble les efforts pour réaliser les promesses de la CIPD afin d'élargir l'accès aux soins de santé de la reproduction et abaisser les taux de natalité, tout en faisant reculer les taux de mortalité et en relevant les niveaux d'instruction et de revenus, notamment grâce à l'amélioration de l'éducation des femmes et de leur situation économique.

Parce que chaque grossesse mérite d'avoir une issue heureuse, UNFPA s'est investi dans le renforcement des capacités nationales en matière de santé de la reproduction. Et pour que le potentiel de chaque jeune soit accompli, nous encourageons l'engagement des jeunes à travers des programmes de sensibilisation et de renforcement des capacités.

Quels sont les résultats majeurs obtenus en 2018 grâce à l'appui que le l'UNFPA a octroyé à Madagascar ?

L'année 2018 a vu l'aboutissement du plaidoyer que UNFPA et ses partenaires ont mené pour que la loi reconnaisse les droits de tous à la planification familiale, en particulier les jeunes, à travers la promulgation de la loi n°2017-043 qui permet entre autres l'accès des jeunes à la planification familiale volontaire.

La Région de l'Androy est également devenue notre pôle d'excellence depuis le lancement du thème du Dividende démographique dans cette région en 2017. C'est pendant l'année 2018 que la première Maison des Jeunes et de l'Entrepreneuriat de Madagascar a pu voir le jour à Ambovombe. Avec les investissements réalisés dans cette partie de l'île grâce à l'action

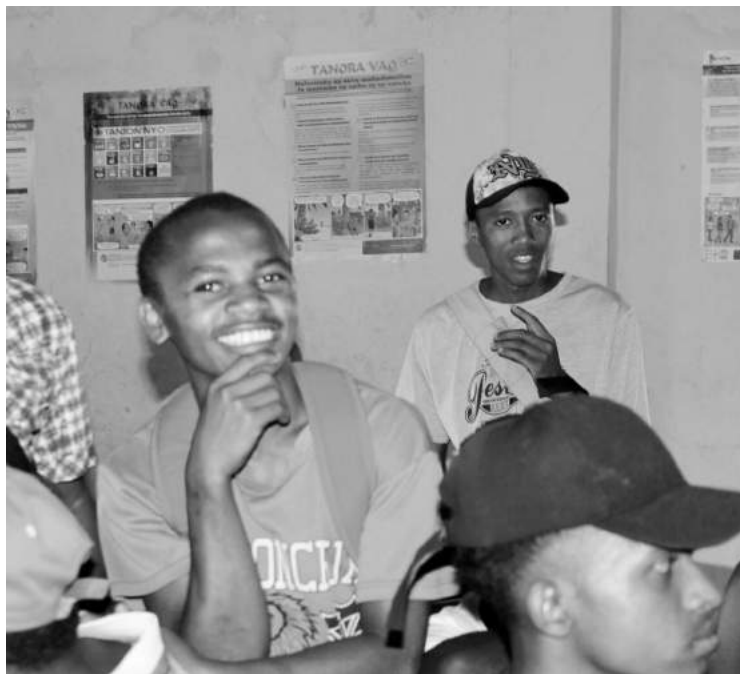
commune du système des Nations Unies, l'Indice de développement humain (IDH) a également augmenté et le taux de prévalence contraceptive, bien qu'encore bas à Madagascar, a vu une hausse significative grâce à la mise à disposition des conseils et des méthodes de planification familiale.

La réalisation du Recensement général de la population a également marqué l'année 2018 ce qui permettra au pays de planifier son développement avec des données à jour et fiables.

Par ailleurs, en 2018, 1171 femmes victimes de fistule obstétricale ont pu bénéficier de réparation grâce à la collaboration effective de plusieurs partenaires.



La réhabilitation des centres hospitaliers et le renforcement des capacités du personnel médical par UNFPA ont pour objectif d'assurer de bonnes conditions en matière de prise en charge médicale, d'améliorer l'accès à la planification familiale volontaire ainsi que la prise en charge dans les temps des urgences obstétricales. (c) UNFPA



Les Maisons des jeunes et de l'entrepreneuriat participent à la sensibilisation et la formation des jeunes. (c) UNFPA

L'année 2018 qui s'est soldée par les principaux résultats suivants :

- Une nette augmentation du nombre de femmes ayant accès et qui utilisent les méthodes contraceptives. Si en 2015 nous étions à 33%, actuellement nous sommes à 38,9% de taux de prévalence contraceptive moderne chez les femmes en union
- 128 personnes formées sur le dividende démographique
- 22.224 survivantes de violences basées sur le genre ayant bénéficié de prise en charge
- 1.500.000 de grossesses non désirées ont été évitées en 2018 grâce à la mise à disposition et l'utilisation des contraceptifs modernes.

Quelles sont les perspectives d'appui de l'UNFPA pour 2019 et au-delà ?

Au cours de l'année 2019, UNFPA va continuer à renforcer son action dans ses domaines d'intervention traditionnels dans la zone du Sud-ouest de l'Océan Indien tout en rehaussant sa visibilité et son pouvoir de plaidoyer et d'engagement auprès des gouvernements, des donateurs et de ses cibles en général. Ces acquis sont d'une importance capitale alors que UNFPA entre dans la deuxième année du Plan stratégique 2018-2021 où il devra intensifier son action pour réaliser les résultats transformateurs qu'il s'est fixé. Pour accélérer la mise en oeuvre de nos résultats transformateurs, notamment celui relatif aux violences basées sur le genre, nous allons recourir à des approches innovantes. C'est le sens, par exemple, de la nomination de S.E.Mme Mialy Rajoelina, Première Dame de Madagascar et Présidente de l'Association FITIA, comme championne de l'UNFPA contre les violences basées sur le genre.

Nous allons également :

Élargir les résultats et se rapprocher des bénéficiaires :

Cette intensification sera d'autant plus nécessaire que la lutte contre la propagation du VIH sera introduite en tant que quatrième résultat en 2019, un ajout justifié par le fait que 50% des personnes vivant avec le VIH dans le monde se trouvent dans la région de l'Afrique australe et de l'Est alors que sa population ne représente que 7% du total mondial. Se rapprocher des bénéficiaires va dans le sens de l'intensification de l'action et UNFPA le fera cette année avec notre retour aux Seychelles pour mieux s'attaquer à la problématique des mariages et grossesses précoces, du VIH, ainsi que de la nouvelle politique de la population et avec la mise en place d'un bureau à Maurice afin d'optimiser la collaboration avec le Gouvernement mauricien.



Dialogue et formation avec les femmes pour promouvoir leur participation pour qu'elles deviennent des messagers de la paix. (c) UNFPA

A Madagascar, UNFPA poursuivra l'extension de son bureau de Toliara pour mieux servir la population particulièrement vulnérable du Grand Sud et poursuivra la mise en place de son pôle d'excellence dans la région de l'Androy où les défis sont les plus importants et les indicateurs humanitaires au rouge malgré l'accroissement de l'Indice du Développement Humain dans cette partie de l'île.

Faire le bilan à l'échéance des grands anniversaires et envisager le futur :

Finalement, pour la grande famille de UNFPA, 2019 sera l'année des grands bilans avec l'échéance de plusieurs dates marquantes : 50 années d'existence de l'organisation, 25 années depuis la 1^{ère} Conférence internationale sur la population et le développement et 50 ans depuis la Proclamation de Téhéran sur la planification familiale posant la planification familiale comme un droit pour tous. Dans la zone l'Océan Indien en particulier, UNFPA entrera dans sa 41^{ème} année de présence à Madagascar. Ces anniversaires amèneront UNFPA à se demander comment il a contribué par le

passé et doit encore contribuer à l'avenir à réaliser un monde où chaque grossesse est désirée, chaque accouchement sans danger et le potentiel de chaque jeune de la région accompli.

Vos mots de la fin ?

Nous renouvelons notre détermination à œuvrer dans la lignée de nos résultats transformateurs et des Objectifs du développement durable (ODD) à l'horizon de 2030. Notre vœu pour 2019 est de mettre les jeunes, les femmes et les filles au cœur de notre action. Nous voulons que leurs visages soient illuminés de joie parce qu'elles se sentent à l'abri des besoins non satisfaits en planification familiale, de violence basée sur le genre et des grossesses non désirées. Notre réorganisation structurelle et institutionnelle et les ressources que nous mobilisons nous offrent l'opportunité de faire la différence en cette année spéciale de nos 40 ans de présence dans l'Océan Indien et de 50 ans de UNFPA.

ATELIER SUR GENRE, ÉLECTIONS ET LEADERSHIP FÉMININ

À la suite de la tenue de la 63ème Session de la Commission sur les Conditions de la Femme des Nations Unies et à moins de deux mois des élections législatives du 27 mai 2019 à Madagascar, un atelier réunissant les femmes candidates au scrutin législatif et des femmes leaders au niveau des secteurs public, privé, politique et de la société civile a été organisé au Carlton d'Antananarivo, ce 9 avril 2019. Cette journée de dialogue et d'information avait pour objectif de mettre en lumière les nombreux obstacles que rencontrent les femmes en politique et dans les différentes sphères de la société, afin d'identifier des solutions et modes d'action pour dépasser les inégalités de genre et renforcer la participation des femmes dans les grands débats nationaux, pour le développement de Madagascar.

Près de 200 personnes ont participé à cette journée organisée par le projet de Soutien au Cycle Electoral de Madagascar (SACEM), mis en œuvre par le PNUD, et en association avec le Fonds des Nations Unies pour la Population (FNUAP), la Haute Cour Constitutionnelle, la Commission Électorale Nationale Indépendante et la Commission de l'Océan Indien, marquée par la présence de nombreuses personnalités influentes.

Des intervenantes de renom pour inspirer la réussite

Plusieurs figures de la société malgache, modèles de réussite féminine, ont ainsi pris la parole et mené les échanges. Connues pour avoir fait une différence à travers leur position et leur expérience dans la sphère politique, elles ont souhaité sensibiliser les parties prenantes au processus électoral sur l'importance de l'engagement des femmes et de leur participation aux grands débats de société. Un panel exclusivement féminin était ainsi composé de Mme Rahantsoa Lydia Aimée, ancienne Ministre de l'Enseignement technique et de la Formation professionnelle, ancienne Député du District de Manjakandriana, Mme Marie Cécile Hollande Via, ancienne Sénateur de la République de Madagascar, Mme Fanja Razakaboana, Présidente du Groupement des Femmes Entrepreneurs ou encore Mme Chriscy Ramanantsoa, Opératrice économique, Jeune femme leader. Des intervenants de renom, tels M. Tinarivelo Razafimahefa, Ministre de l'Intérieur et de la Décentralisation et Ministre de la Population par intérim, M. Jean Eric Rakotoarisoa, Président de la Haute Cour Constitutionnelle, Mme Violette Kakyomya, Coordonnateur résident du Système des Nations Unies,





M. Serge Bounda, Représentant Résident de l'UNFPA, Mme Maria Raharinarivonirina, Commissaire Electorale de la CENI, Mme Hanitriniaina Liliane Ravaoharinirina, Secrétaire Exécutive Adjointe de la CENI, ou encore Mme Monique Andreas Esoavelomandroso, Présidente de la Plateforme des Femmes en Politique de l'Océan Indien (PFOI), sont également intervenus et ont appelé les différents acteurs des élections à participer à la promotion d'un processus électoral véritablement inclusif.

Des informations pratiques partagées avec les candidates aux législatives

Alors que seules 153 candidatures sur les 1 111 enregistrées pour les élections législatives sont féminines (soit 13,77% de représentation), dont une grande majorité sont indépendantes, la question de la visibilité et de l'influence des femmes dans la sphère politique malgache a longuement été discutée au cours de cette journée. Les candidates aux futures élections ont reçu de nombreux éléments d'information, dans un contexte où les difficultés d'ordre administratif et certaines pesanteurs socio-culturelles demeurent des défis majeurs pour les femmes souhaitant s'investir en politique. Les postulantes à la députation ont ainsi reçues informations pratiques, techniques et juridiques sur leurs droits et obligations, le cadre légal en vigueur et l'exercice de la fonction de député à Madagascar.

Des échanges d'expérience ont également permis aux participantes de témoigner de leurs expériences diverses, et d'identifier des perspectives d'entraide, d'actions et de synergie à mettre en œuvre à différents niveaux pour renforcer l'effectivité du leadership féminin à tous les niveaux de la société.



CENTENAIRE DE L'ORGANISATION INTERNATIONALE DU TRAVAIL (OIT) : "ENSEMBLE POUR UN MEILLEUR AVENIR DU TRAVAIL"

L'Organisation internationale du Travail (OIT) célèbre son 100ème anniversaire cette année. En effet, l'OIT a été fondée en 1919 sous l'égide du Traité de Versailles, qui a mis fin à la Première Guerre mondiale. La création de l'OIT s'inscrivait dans le droit fil de la réflexion selon laquelle une paix universelle et durable ne peut être fondée que sur la base de la justice sociale. De plus, l'idée de réglementer le travail au niveau international prit progressivement son essor au cours du 19e siècle. La Conférence de la Paix, ouverte le 25 janvier 1919, créa la Commission de la législation internationale du Travail chargée d'élaborer la constitution d'une organisation internationale permanente. Le texte qu'elle adopta les 11 et 28 avril, sous le titre « Travail », devint la partie XIII du Traité de Versailles qui forme la « Constitution de l'OIT ».

Une multitude d'évènements ont été ainsi organisés dans le monde entier et Madagascar a figuré parmi les 24 pays du monde et 4 pays africains sélectionnés pour participer au « Tour du monde de l'OIT en 24h », le 11 avril dernier. Ce « Tour du monde de l'OIT en 24h » était une retransmission mondiale en direct des évènements de célébration. Pour Madagascar, la retransmission en direct s'est déroulée de 11h et 12h. Le monde entier a pu ainsi suivre en direct comment Madagascar s'engage à promouvoir sa jeunesse et combattre le travail des enfants.

La grande activité de sensibilisation organisée le 11 avril 2019 au Gymnase couvert Ankorondrano dans le cadre de la célébration du centenaire de l'OIT a été une opportunité de sensibiliser et d'engager encore plus toutes les parties prenantes dans la lutte contre le travail des enfants et la promotion de l'emploi décent des jeunes à Madagascar. Des activités culturelles avec des artistes nationaux ont été au rendez-vous afin de pouvoir faire passer les messages de sensibilisation dans une ambiance de célébration.

Environ 2000 personnes ont été présents dont :

- Le Premier Ministre
- Les chefs d'institution
- Les Organisations des Travailleurs et des Employeurs
- Le Système des Nations Unies à Madagascar
- Les Partenaires Techniques et Financiers
- L'Université d'Antananarivo
- La Société civile et les ONG
- Tous les partenaires de l'OIT à Madagascar

Le slogan choisi par le comité tripartite élargi d'organisation est « **Ensemble pour un meilleur avenir du travail** », soulignant la volonté de l'OIT d'unir ses efforts avec ceux de tous ses partenaires, y compris les journalistes qui jouent un rôle très important dans la promotion du travail décent dans le pays, afin que les enfants soient libérés du travail nuisant à leur épanouissement et les jeunes de Madagascar puissent espérer un meilleur avenir du travail.

La célébration a bénéficié du soutien des partenaires de l'OIT, en particulier la France, la Suisse, le Département Américain du Travail (USDOL), la Norvège, et de ses mandants tripartites, c'est-à-dire le Gouvernement, les organisations d'employeurs et de travailleurs, les différents Ministères, l'Université d'Antananarivo, le Réseau des journalistes spécialisés en emploi et travail (RJSET), la Radio nationale malgache (RNM) et la Télévision nationale malgache (TVM) ainsi que TELMA.

Ce grand évènement a été transmis en direct sur la page Facebook du Bureau de l'OIT Antananarivo et sur la TVM et la RNM.

Quelques photos de la célébration du Centenaire de l'OIT à Antananarivo



25 ÈME COMMÉMORATION DU GÉNOCIDE PERPÉTRÉ CONTRE LES TUTSIS AU RWANDA EN 1994

La cérémonie de 25ème commémoration du génocide perpétré contre les Tutsis au Rwanda en 1994 a eu lieu le 30 avril dernier dans la grande salle du Ministère des Affaires Étrangères, en présence des autorités gouvernementales, des membres du Corps diplomatique et de la société civile. La cérémonie a conjointement été organisée, sous le leadership du Ministère des Affaires étrangères, par le gouvernement, le Système des Nations Unies et la Communauté rwandaise à Madagascar.

La journée a été dédiée à la mémoire des victimes et a constitué un moment de recueillement et de réflexion sur les atrocités perpétrées au Rwanda pour que l'histoire ne se répète plus. On parle de plus d'1 million d'hommes et femmes ayant perdu la vie pendant cette tragédie. Le bilan montre aussi qu'il y avait 250.000 femmes violées et que le massacre a laissé plus de 150.000 orphelins. Une minute de silence a été observée durant la cérémonie, suivi de l'éclairage de cierges afin de symboliser l'âme des disparus et l'importance du souvenir.

Dans son allocution, Madame Violette Kakyomya, Coordonnateur résident du système des Nations Unies à Madagascar, a partagé le message du Secrétaire-général de l'ONU, Antonio Guterres, condamnant les comportements qui sont « un affront à nos valeurs et une menace pour les droits de la personne, la stabilité sociale et la paix » et dénonçant les discours haineux et la discrimination. Dans son intervention, Mme Kakyomya a

également invité l'assistance à être l'ambassadeur et la voie pour la promotion de la paix et le respect de la dignité humaine et dire non à toute forme de discrimination.

Le représentant de la Communauté rwandaise, quant à lui, a remercié le gouvernement malgache d'avoir accueilli cette cérémonie au sein du Ministère des Affaires étrangères. Dans son allocution, il a expliqué la démarche de résilience du peuple du Rwanda qui a réussi à se relever de cette tragédie et à trouver la voie de la réconciliation.

Le Ministre de la Défense nationale, qui a représenté S.E.le Président de la République de Madagascar à la cérémonie officielle de la 25ème commémoration au Rwanda, a également fait un témoignage au cours de la cérémonie.

Quant au Ministre des Affaires étrangères, il a manifesté dans son discours la solidarité de l'État malgache avec le peuple rwandais et a incité le peuple malgache, ainsi que l'audience, à préserver la paix et avoir l'esprit de tolérance et vivre dans l'harmonie pour le développement durable.

Le Système des Nations Unies et la communauté rwandaise à Madagascar tiennent à remercier S.E.M. le Ministre des Affaires étrangères pour son leadership dans l'organisation de cet évènement.



JOURNÉE MONDIALE DE LA SANTÉ : "COUVERTURE SANITAIRE UNIVERSELLE: LA SANTÉ POUR TOUS ET PARTOUT"

Organisée sous le thème "Couverture sanitaire universelle : la santé pour tous et partout", la Journée mondiale de la santé (JMS) a été marquée par une grande exposition réunissant toutes les parties prenantes œuvrant dans le domaine de la santé, au Colyséum d'Analamahitsy. Les visiteurs ont pu bénéficier, entre autres, de tests de dépistage gratuits du VIH/SIDA et du diabète. Un carnaval a ouvert la célébration d'Andranobevava jusqu'au stade Colyséum.

La Couverture santé universelle (CSU) constitue une des 3 priorités stratégiques de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), en plus de la sécurité sanitaire et de la promotion de la santé. D'ici 2023, 3 milliards de personnes supplémentaires devront bénéficier de l'amélioration de leur santé à travers la réalisation de ces priorités.

"Au niveau national, seul 30% de la population utilise les formations de base sanitaires. Pour atteindre les ODD, ce chiffre doit augmenter pour Madagascar", a déclaré le Pr Julio Rakotonirina, Ministre de la santé lors de son allocution. L'affiliation à la Caisse nationale de solidarité pour la santé (CNSS) ne consiste pas seulement à accéder à toutes les offres

au sein des centres de santé de base mais la population peut également bénéficier des offres au sein des hôpitaux publics comme les opérations chirurgicales.

Dans le monde, « la moitié des habitants de la planète ne bénéficient toujours pas des services de santé essentiels dont ils ont besoin », a déclaré le secrétaire général de l'ONU, M. Antonio Guterres, dans son message à l'occasion de la JMS. « *La couverture santé universelle pourrait nous permettre d'en finir avec cette situation et de garantir que tout le monde ait accès à des services de santé sur un pied d'égalité, sans pour autant éprouver de difficultés financières* », poursuit-il. Le SG de l'ONU a souligné « *qu'il faut investir dans l'être humain et que le personnel sanitaire soit hautement qualifié et capable d'informer les patients et de les défendre. Il faut que chacun et chacune ait les moyens et les connaissances nécessaires pour prendre soin de sa santé et de celle de sa famille. Il faut que les populations aient accès aux soins de santé, où qu'elles soient et à chaque fois qu'elles en ont besoin* » car c'est grâce aux soins de santé primaires que nous pourrions atteindre ces objectifs et parvenir à une couverture sanitaire universelle.



Séance de dépistage gratuit du diabète lors de l'Exposition à l'occasion de la Journée mondiale de la santé au Colyséum Analamahitsy (c) CINU/Emadisson

JOURNÉE DES CASQUES BLEUS 2019 : PROTÉGER LES CIVILS, PROTÉGER LA PAIX

« Protéger les civils, protéger la paix », tel était le thème sur le maintien de la paix retenu à l'occasion de la Journée des Casques bleus 2019. Ainsi, dans la matinée du 29 mai, les stagiaires de l'Ecole d'Etat-Major ont pu suivre une présentation sur le maintien de la paix par le Conseiller aux droits de l'homme des Nations Unies. Ce dernier a mis en exergue les questions de respect des droits humains dans le processus de maintien de la paix.

Dans l'après-midi de la même journée, deux anciens soldats de la paix malgaches, actuellement commissaires, ont partagé les expériences qu'elles ont vécues lors des missions de maintien de la paix en Afrique, au cours d'une conférence organisée par le Centre d'information des Nations Unies (CINU). Elles ont expliqué en détail les procédures de recrutement, les différents tests, le séjour de deux

ans et tous les sacrifices qu'elles ont dû faire. Dans son message vidéo projeté au début de la conférence, le Secrétaire-général de l'ONU a déclaré que « nous honorons plus d'un million d'hommes et de femmes qui ont servi comme soldats de la paix des Nations Unies depuis la première mission en 1948. Nous nous souvenons des plus de 3 800 membres du personnel qui ont payé de leur vie. Nous exprimons notre plus profonde gratitude aux plus de 100 000 membres du personnel de maintien de la paix, civils, policiers et militaires, déployés aujourd'hui de par le monde, ainsi qu'aux pays qui fournissent ces femmes et hommes courageux et dévoués. »

Les membres du Club des Nations Unies ont également retracé l'histoire de la Journée des Casques bleus. Des jeunes lycéens ont aussi présenté des activités culturelles pour animer la conférence.



Deux anciennes casques bleus malgaches faisant la promotion de la culture de la paix, lors de la conférence sur le maintien de la paix à l'occasion de la Journée des casques bleus, 29 mai 2019, IKM (c) CINU/Emadisson

VISITE DES DIRECTRICES RÉGIONALES DE L'UNICEF ET DE L'UNESCO, 7 AU 10 MAI 2019

La Directrice régionale de l'UNICEF, Madame Leila Pakkala, Présidente par intérim du Groupe régional de développement durable des Nations Unies (R-UNSDG) et la Directrice régionale de l'UNESCO, Madame Ann-Therese Ndong Jatta, point focal pour Madagascar au sein de R-UNSDG, ont effectué une visite à Madagascar du 7 au 10 mai 2019.

A part les rencontres avec les autorités malgaches, les partenaires techniques et financiers et l'Equipe-pays des Nations Unies, les deux Directrices régionales ont également échangé avec des entités appuyées par les Nations Unies, notamment le Bureau national de gestion des risques et des catastrophes (BNGRC) et le Centre de formation professionnelle à Ambohidratrimo, qui est, selon Mme Ann Therese Ndong-Jatta « *un centre de formation modèle car il fait à la fois la promotion de l'emploi des jeunes et du genre* ».

Les deux Directrices régionales ont également effectué une visite au Centre hospitalier universitaire de Gynécologie-Obstétrique de Befelatanana (CHUGOB), qui bénéficie du soutien des agences du Système des Nations Unies.

En effet, la santé et le bien-être, la justice et la paix faisant partie des Objectifs de développement durable (ODD), la visite de l'hôpital a figuré en bonne place dans le programme de leur mission. Elles ont ainsi visité le « Centre Vonjy » qui assure la prise en charge holistique des enfants victimes de violences sexuelles. Grâce à ce centre, 2.695 enfants dont la plupart sont des filles, ont eu accès gratuitement aux services médicaux, psycho-social et judiciaires depuis 2015.

La visite s'est poursuivie au Centre hospitalier des mères et des enfants et du Service Kangourou, mis en place en 2002 et qui a pris en charge 30 nouveau-nés par mois en 2018. Grâce à l'appui du Système des Nations Unies, le service est actuellement réhabilité et équipé pour être un centre de formation pilote en Méthode Mère Kangourou. A noter que le système des Nations Unies a également équipé le bloc opératoire, rénové le hall de la maternité, et mis à la disposition des femmes des kits d'accouchement.



Visite au Centre de formation professionnelle à Ambohidratrimo (c) BCR/Emadisson



Visite au Centre hospitalier universitaire de gynécologie-obstétrique de Befelatanana (c) BCR/Emadisson

220 MONITEURS ET MONITRICES DES DROITS HUMAINS MOBILISÉS POUR LE MONITORING DES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES



La présidente de la Commission nationale indépendante des droits de l'Homme (CNIDH) en visite au quartier général de monitoring des droits humains durant les élections législatives, au bureau du HCDH à Andraharo (c) OHCHR

En vue d'accompagner le Gouvernement malagasy dans la préservation des acquis démocratiques enregistrés depuis l'organisation des élections présidentielles et législatives de 2013, et renforcés par la réalisation des élections présidentielles de 2018, le Haut-Commissariat pour les droits de l'Homme poursuit la mise en œuvre de sa « stratégie Droits de l'homme et Elections », visant principalement à promouvoir la participation des acteurs nationaux à la prévention des violences électorales et des violations des droits de l'homme.

Ainsi, le HCDH a assuré la surveillance des droits de l'homme durant les récentes élections législatives, en collaboration avec la CNIDH et l'ECES (European Centre for Electoral Support) et des structures de plaidoyer, de surveillance et d'identification des violations des droits de l'homme établies au niveau des 22 régions du pays, cela en vue d'apporter des réponses immédiates aux cas de violations des droits de l'homme et de violences électorales avant, pendant, et après les élections.

SOUTIEN DES NATIONS UNIES AU CYCLE ELECTORAL A MADAGASCAR

À l'issue de la première phase du cycle électoral, un bilan positif de l'appui apporté par le projet SACEM au cycle électoral a été dressé. L'accompagnement de la Commission électorale nationale indépendante (CENI) et de la Haute Cour Constitutionnelle ainsi que les efforts réalisés en matière de concertation par le projet SACEM en 2017 et 2018 ont contribué à la crédibilisation du processus et à l'acceptation des résultats par les parties prenantes aux élections, tant au 1er qu'au 2nd tour de la présidentielle. En 2019, il était essentiel de poursuivre dans cette voie et d'organiser un scrutin législatif crédible, à l'occasion duquel le contentieux est contenu dans le cadre légal, gage de la stabilité du pays au cours de la législature 2019-2023. Le projet SACEM a ainsi poursuivi ses activités d'accompagnement du processus, dans toutes ses phases opérationnelles critiques et vulnérables, en vue des élections du 27 mai 2019.

Appui à la mise à jour et fiabilisation du fichier électoral :

Comme en 2017 et 2018, le projet a appuyé la CENI lors des activités de Révision annuelle de la liste électorale (RALE). Une campagne de sensibilisation ciblée a été organisée en ce sens par le prestataire EISA, avec un focus sur l'inscription des jeunes (18-35 ans) et des femmes, du 1er au 15 février 2019 dans 107 fokontany, identifiés dans 8 districts, choisis sur la base d'un faible taux d'inscription en 2017-2018. La méthodologie choisie, celle du porte-à-porte (visite à domicile), avec un binôme EISA-Chef de Fokontany, a permis d'y inscrire 2 222 nouvelles femmes (hausse de 20%) et 3 407 nouveaux jeunes (hausse de près de 16%).

L'opération a été un succès, permettant de rectifier la totalité des anomalies relevées initialement. Le fichier électoral définitif utilisé en 2019 fait état de 10 302 194 citoyens inscrits dans la liste. En vue des prochains cycle électoraux, la CENI évalue la possibilité de migrer vers un fichier électoral biométrique, de nature à renforcer la fiabilité de la liste électorale.

Des ateliers pour l'appropriation du cadre légal pour les parties prenantes :

Des ateliers visant l'appropriation du cadre légal par les candidats intéressés et la formation des membres de l'organe de vérification et d'enregistrement des candidatures (OVEC) à la députation ont eu lieu en février 2019 dans les 22 chefs-lieux des Régions. En avril 2019, le

projet SACEM a poursuivi ses activités de vulgarisation du cadre légal en organisant une grande session d'information réunissant les femmes candidates au scrutin législatif et des femmes leaders au niveau des secteurs public, privé, politique et de la société civile. Cette journée de dialogue et d'information avait pour objectif de mettre en lumière les nombreux obstacles que rencontrent les femmes en politique et dans les différentes sphères de la société, afin d'identifier des solutions et modes d'action pour dépasser les inégalités de genre et renforcer leur participation dans les grands débats nationaux, pour le développement de Madagascar.

Avec le soutien du projet, un recyclage de la formation des Forces de Défense et de Sécurité (FDS) a également eu lieu en mars 2019 dans les districts présentant des risques spécifiques, pour assurer la sécurisation du processus avant, pendant et après le scrutin du 27 mai.



Recyclage de la formation des Forces de Défense et de Sécurité (FDS) (c) SACEM

Des parties prenantes sensibilisées et la communication de la CENI renforcée :

À l'approche des législatives, la CENI et l'Organisation EISA, sous l'impulsion du SACEM, ont entamé une nouvelle phase de la campagne nationale d'éducation civique et de sensibilisation. Ces activités visent l'apprentissage de l'utilisation du bulletin unique, la participation massive aux élections et le partage d'informations sur les rôles et devoirs des députés à Madagascar.

La communication institutionnelle de la CENI et de la Haute Cour Constitutionnelle a également été appuyée cette année, via la mise en oeuvre d'une campagne digitale et la production et diffusion d'affiches, de banderoles et de panneaux publicitaires dans tout le pays. Des allocutions du Président de la Haute Cour Constitutionnelle sur le contentieux électoral sont également diffusées en mai et juin sur les radios communautaires pour la bonne information des candidats et du public.

Formation des agents électoraux et appui aux opérations logistiques :

Dans la continuité des activités de formation mises en oeuvre en 2018 pour l'élection présidentielle, le projet SACEM a également pris en charge les deux premiers niveaux de la cascade de renforcement des capacités des membres des bureaux de vote et des sections de Recensement Matériel des Votes (SRMV) en vue du scrutin législatif.

Le projet a également accompagné les activités de traitement et consolidation des résultats, ainsi que l'opérationnalisation du réseau de télécommunications, pour la transmission rapide et sécurisée des données électorales via les 119 SRMV, installées au niveau des districts.

Un scrutin législatif dans le calme et sans incident majeur :

Les électeurs se sont rendus aux urnes pour les élections législatives le lundi 27 mai 2019, de 6h à 17h, dans une ambiance générale de paix, malgré l'existence de certains foyers de tension. Seulement deux bureaux n'ont pas ouvert, et si des retards marginaux ont eu lieu, ils ont été sans incidence sur le scrutin. Des délégués des candidats ont été présents dans les bureaux de vote et ont pu, dans l'ensemble assurer leurs missions. Le taux de participation au cours du scrutin du 27 mai 2019 est évalué à environ 40 %.



Les élections législatives se sont déroulées dans le calme malgré une baisse du taux de participation (c) SACEM

Après la proclamation des résultats provisoires du scrutin législatif par la CENI, la Haute Cour Constitutionnelle disposera de deux semaines pour annoncer les résultats définitifs.

Des activités postélectorales à mettre en oeuvre pour la pérennité du processus :

À l'issue du scrutin législatif, le processus électoral 2017-2019 sera évalué, l'inventaire du matériel acquis dans le cadre du projet réalisé, et une solution d'archivage développée pour assurer la mémoire et la pérennité du processus.



Arrivée des imprimés électoraux (c) SACEM



OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



NATIONS UNIES MADAGASCAR



Au service des peuples et des nations

